

DECLARATION de la FDI

Les associations entre la santé bucco-dentaire, cardiovasculaire et cérébro-vasculaire

Adoptée par l'Assemblée générale de la FDI : 1^{er} octobre 2002 – Vienne

Généralités :

Il existe une somme considérable de textes confirmant le rapport entre la fréquence et la gravité des infections parodontales et les maladies cardiovasculaires (en particulier les infarctus du myocarde), les maladies cérébro-vasculaires (plus particulièrement les congestions cérébrales occlusives) et les complications néonatales (naissances prématurées et carence pondérale).

La recherche se poursuit avec rapidité dans de nombreux pays et les professions dentaires et médicales, ainsi que le public font preuve d'un intérêt considérable pour ce thème et ses conséquences. La FDI est consciente de ces conséquences et a demandé à la Commission scientifique de veiller aux développements. Au moment de la rédaction de ce texte, la position de la FDI est la suivante :

Position présente :

1. Des preuves de telles associations existent, en particulier par rapport aux maladies coronaires. La littérature n'est cependant pas entièrement rationnelle.
2. Ces associations peuvent ne pas s'appliquer également à tous les groupes raciaux et socio-économiques.
3. Ces maladies bucco-dentaires et générales ont en commun des facteurs de risque, notamment une mauvaise alimentation, le tabagisme, le diabète et une prédisposition génétique.
4. Il existe des mécanismes biologiquement plausibles selon lesquels des infections bucco-dentaires peuvent directement contribuer à la pathogenèse de certaines maladies cardiaques et cérébro-vasculaires.
5. A présent, la FDI soutient d'importantes études longitudinales d'intervention visant à explorer plus à fond ces rapports.
6. La prévention primaire et le traitement effectif des infections microbiennes parodontales, pulpaires et periapicales restent des objectifs majeurs pour la profession dentaire. Ceux-ci doivent être poursuivis dans l'intérêt de la santé bucco-dentaire de nos patients, ainsi que pour l'effet bénéfiques probable sur la santé générale et la qualité de la vie.